

Profession coiffeur



CHIFFRES CLÉS **2024**

La coiffure, DEUXIÈME SECTEUR DE L'ARTISANAT

L'UNEC, UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA PROFESSION	> 03
LES PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION	> 04
LE PANEL CONSO UNEC-HAIRNET	> 08
NOMBRE ET RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS	> 10
CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES	> 16
DEFAILLANCES ET FERMETURES	> 17
LES ACTIFS DU SECTEUR	> 18
FORMATION : APPRENTISSAGE ET VOIE SCOLAIRE	> 24
LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	> 28
SITUATION DES ÉLÈVES APRÈS SORTIE DE CFA	> 35

L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE

L'Union nationale des entreprises de coiffure est une organisation professionnelle créée en 1896 qui aujourd'hui représente plus de 6000 adhérents à travers 90 unions départementales regroupées en 13 régions.

Implantée dans le paysage français depuis plus de 125 ans, l'Union nationale des entreprises de coiffure a été reconnue comme représentative lors de la dernière mesure de la représentativité de 2023 avec 78% d'entreprises adhérentes à notre organisation professionnelle sur l'ensemble des entreprises syndiquées. À ce titre, l'Union nationale des

entreprises de coiffure intervient activement dans la négociation de la convention collective nationale de la coiffure et des professions connexes ainsi que dans le champ de la formation professionnelle initiale et continue.

L'Union nationale des entreprises de coiffure assure également :

- Un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des milieux professionnels, des médias et de l'opinion publique pour valoriser et rendre plus attractif ce secteur,
- Une mission de réflexion, d'analyse, d'étude et d'élaboration de propositions au service de la profession et de son développement,
- Une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès de son réseau et des entreprises adhérentes à son organisation.

Comme chaque année, l'UNEC présente les indicateurs économiques du secteur (nombre de créations d'entreprises de coiffure, nombre d'établissements de coiffure, nombre d'actifs dans le secteur...) ainsi que les habitudes de consommation des clients.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION

111 200

ÉTABLISSEMENTS
RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE

SOURCE INSEE/SIRENE 01/01/2025

177 964

ACTIFS DONT
23 198 APPRENTIS

SOURCE URSSAF 2023

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION

69%

DES ÉTABLISSEMENTS
EXERCENT LEUR ACTIVITÉ
EN SALON

Source INSEE/SIRENE 01/01/2025
– hors statut inconnu

42%

DES ÉTABLISSEMENTS
SONT EMPLOYEURS

SOURCE INSEE/SIDE 31/12/2022

LE
SECTEUR
RÉALISE

6,3 MD€

DE CHIFFRES D'AFFAIRES*
SOIT UN CA MOYEN PAR SALON
DE L'ORDRE DE

76,3 K€*

PAR ENTREPRISE

*(Source INSEE/ESANE 2022)

ESTIMATION DU CA
SELON LE MODE
D'EXERCICE

SALONS
DE COIFFURE

5,5 MD€

COIFFURE À DOMICILE

0,9 MD€



LE PANEL CONSO
UNEC-HAIRNET

PERFORMANCES COMMERCIALES

DES SALONS EN 2024 - PANEL UNEC-HAIRNET

Le chiffre d'affaires TTC tous types de clients confondus par personne active et par jour est en moyenne de 260 € en 2024 alors qu'il était de 267 € en 2023. En 2024 nous constatons une baisse du chiffre d'affaires TTC tous types de clients (hommes, femmes, enfants) de 2,75 % par rapport à 2023. Cette diminution du chiffre d'affaires en 2024 est due en partie à une baisse du chiffre d'affaires femmes (-2,41 % par rapport à l'année 2023). Le chiffre d'affaires par personne active et par jour est en moyenne de 196,35 € en 2024 contre 201,20 € en 2023. L'augmentation du chiffre d'affaires d'hommes (+ 2,8 % entre 2024 et 2023; 65,7 €) ne permet pas de compenser la baisse d'activité des femmes.

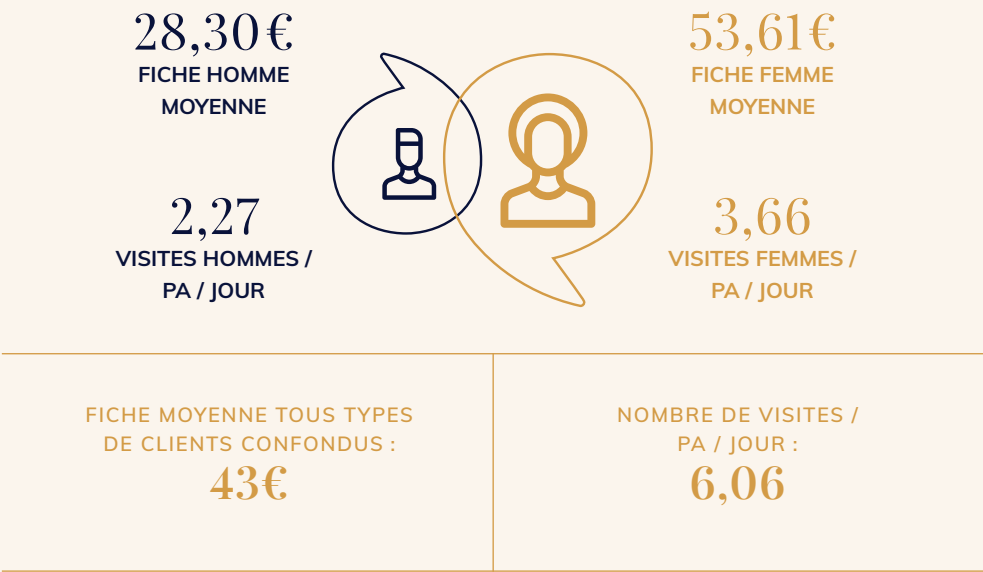
Le nombre de visites tous types de clients en 2024 confondus est en recul de 1,94 % en 2023 (6,06 visites alors qu'il s'élevait à 6,18 visitée en 2023). Le nombre de visites femmes par jour et par personne diminue en 2024 et s'établit à 3,66 (en baisse de 1,98 % par rapport à 2023). Le nombre de visites hommes est en baisse également de 0,8% entre 2024 (2,27 contre 2,29).

Conclusion : La baisse du chiffre d'affaires tous types de clients confondus en 2024 s'explique par une baisse de la fréquentation des hommes et des femmes associés au recul de la fiche moyenne femmes. La baisse du pouvoir d'achat des consommateurs explique le recul du nombre de visites. L'inflation a rongé le pouvoir d'achat depuis plusieurs années (+4,9% en 2023 ; +5,2% en 2022 ; + 2% en 2024). Cette baisse du pouvoir d'achat associée à des nouvelles pratiques de consommateurs (essor du faire soi-même , achat de produits capillaires dans les magasins spécialisés et sur internet) ont une impact sur l'activité des coiffeurs.

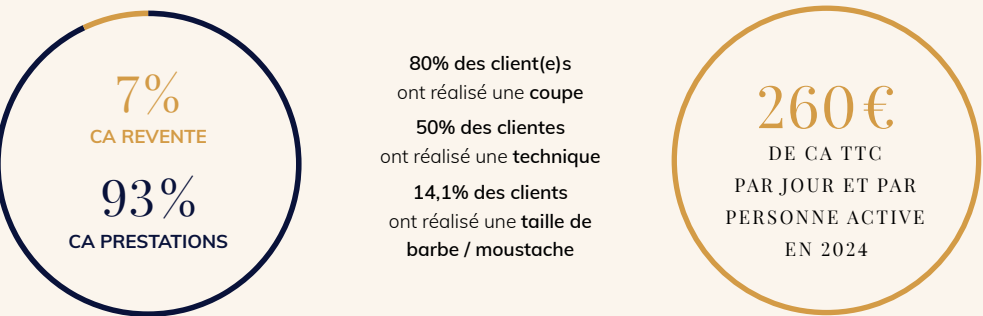
La baisse du chiffre d'affaires par personne active et par jour en 2024 s'explique par plusieurs facteurs :

La fiche moyenne tous types de clients confondus est en légère diminution (-0,92 % entre 2024 et 2023; 43 € en 2024 contre 43,40 € en 2023). La fiche moyenne femme est en recul en 2024 de 0,91% par rapport à la même période en 2023. (53,61€ en 2024 contre 54, 11 € en 2023). La fiche moyenne homme a augmenté en 2024 de 2,83 % par rapport à l'année 2023 (28,30 € en 2024 contre 27,52 € en 2023).

MOYENNES DES FICHES



CA REVENTE (PRODUITS ET ACCESSOIRES)





LES ÉTABLISSEMENTS

LES ÉTABLISSEMENTS

NOMBRE ET RÉPARTITION

DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE SALON/HORS SALON (FIG.1 ET 2)

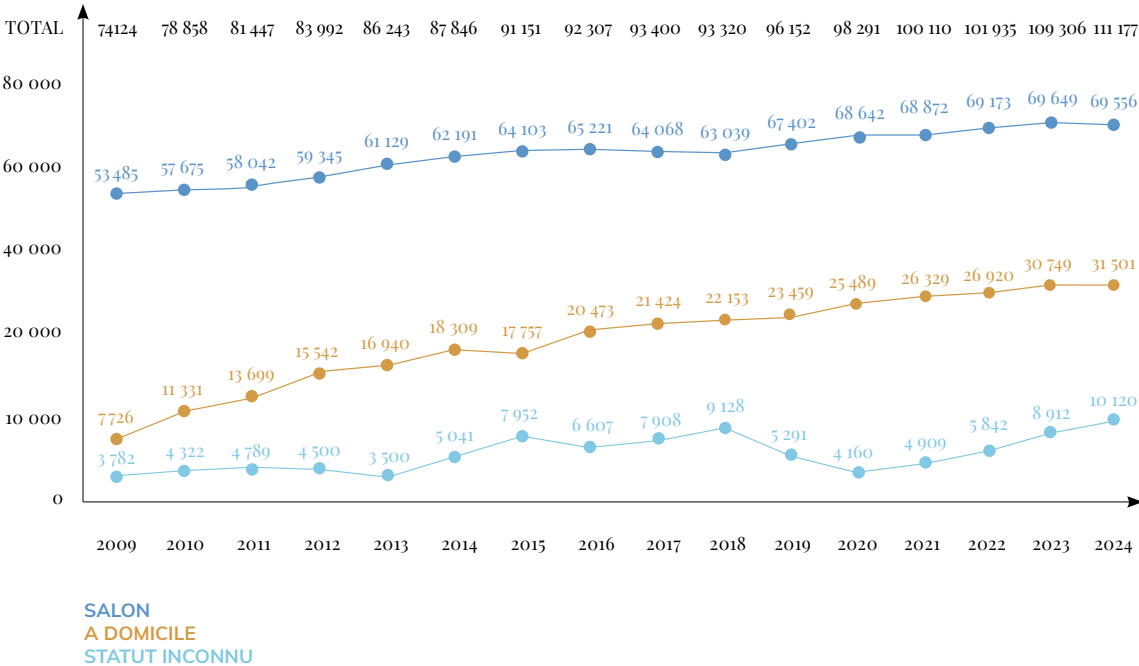
(AU 31/12 DE CHAQUE ANNÉE)

Fin 2024, le secteur compte **111 177 établissements** (source fichier Sirene Stock) soit une hausse de 2% par rapport à 2023. Le nombre de salons (représentant 69 556 points de vente) est stable par rapport à l'année précédente.

Le secteur de la coiffure à domicile (31 501 activités) s'est considérablement développé depuis le début des années 2000. Le nombre d'activité a été multiplié par 2 entre 2000 et 2007 puis à nouveau par 4 entre 2009 et 2022. Les activités de coiffure à domicile représentent 31% du secteur en nombre

d'activité (hors statut inconnu). Il est intéressant de comparer le nombre d'établissements dans le secteur de la coiffure avec le nombre d'établissement économiquement actifs (établissements qui déclarent un chiffre d'affaires supérieur à 0 à l'URSSAF ou qui ont déposé un bilan comptable au service d'impôts des entreprises). Cette comparaison montre une différence de 10% en moyenne sur les trois dernières années entre les entreprises enregistrées au répertoire national des entreprises et les entreprises économiquement actives.

NOMBRE ET RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE - FIGURE 1

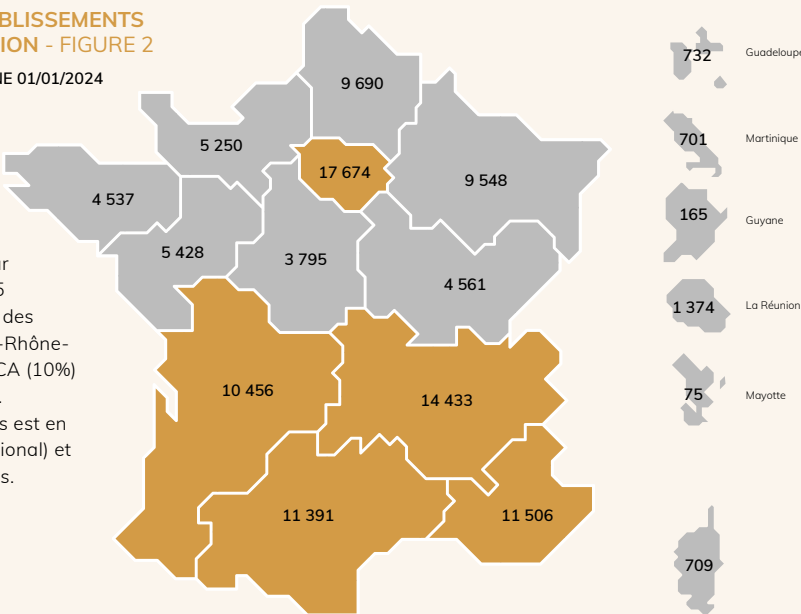


LES ÉTABLISSEMENTS

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE PAR RÉGION - FIGURE 2

SOURCE INSEE / FICHIER SIRENE 01/01/2024

3 établissements du secteur sur 5 se trouvent dans les 5 grandes régions : IDF (16% des établissements), Auvergne-Rhône-Alpes (12%), Occitanie, PACA (10%) et Nouvelle-Aquitaine (9%). Le nombre d'établissements est en hausse (+2% au niveau national) et dans l'ensemble des régions.

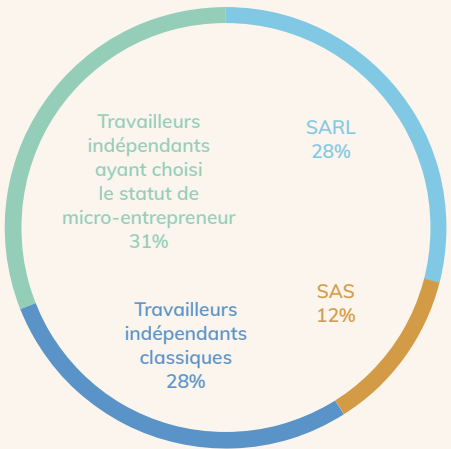


RÉGION AVEC LE PLUS D'ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE
AUTRES RÉGIONS

STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE - FIGURE 3

SOURCE INSEE/SIDE, Dénombrement des établissements au 31/12/2022

Les établissements de coiffure ont majoritairement (59%) un statut d'entreprise individuelle réparti comme suit : 31% de micro-entrepreneurs et 28% de travailleurs indépendants classiques. Au niveau des sociétés, 28% d'entre elles ont un statut SARL et 12% celui de SAS.



LES ÉTABLISSEMENTS

ZOOM SUR LE RÉGIME DE LA MICRO-ENTREPRISE DANS LE SECTEUR

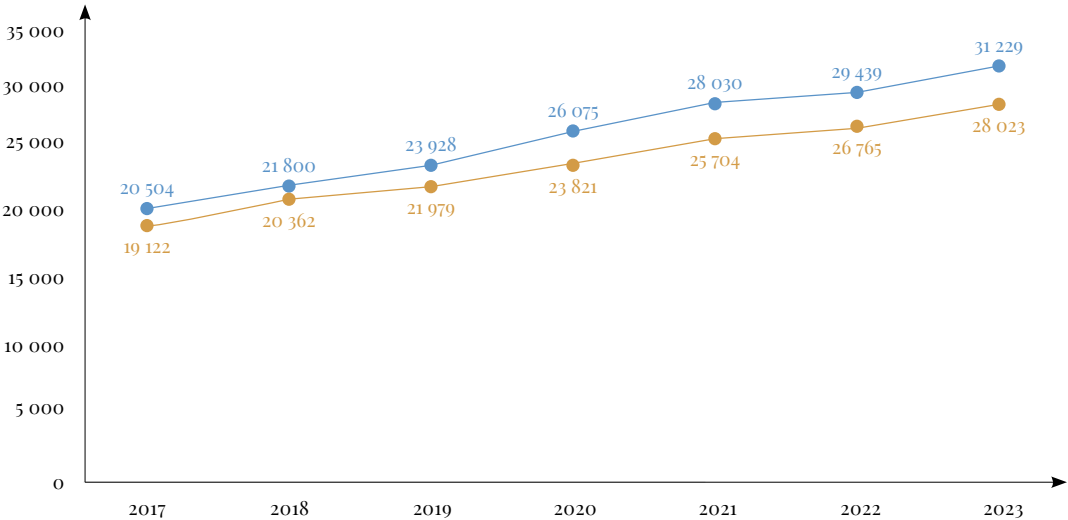
Au 31/12/2023, le fichier compte **31 229 Micro-Entrepreneurs (ME)**, soit 28% des établissements du secteur. En 2023, le nombre de ME progresse de 6,1% (+1 790), alors que le nombre d'entrepreneurs individuels non ME chute de 1,8% (-723) par rapport à 2022. La coiffure est un des secteurs dont la part des micro-entrepreneurs économiquement actifs est la plus importante.

REVENU MOYEN DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (DONT MICRO-ENTREPRENEURS) EN 2021 - FIGURE 4



EVOLUTION DU NOMBRE DE MICRO-ENTREPRENEURS - FIGURE 5

SOURCE : ACROSS/URSSAF, MICRO-ENTREPRENEURS ACTIFS EN FIN D'ANNÉE.



MICRO-ENTREPRENEURS MICRO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS

Note : le nombre de micro-entrepreneurs correspond aux effectifs administrativement actifs en fin d'année. Le nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs correspond aux effectifs avec un chiffre d'affaire (CA) supérieur à 0 dans l'année et actifs en fin d'année.

LES ÉTABLISSEMENTS

DENSITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE

SOURCE INSEE / FICHIER SIRENE 01/01/2025

On compte en moyenne **164 établissements pour 100 000 habitants**. Cette densité est plus forte au sein des régions et départements du sud de la France avec en tête trois départements de la région PACA : les Alpes-Maritimes (257 établissements pour 100 000 habitants), le Var (244) et le Vaucluse (229).

La densité est également élevée à Paris (226), mais pas dans les autres départements franciliens : celle-ci est la plus basse dans les Hauts-de-Seine (110) ; elle atteint 118 en Val-de-Marne, 123 dans les Yvelines, 121 en Seine-Saint-Denis et 135 dans le Val-d'Oise.
Rapportée aux seuls établissements de coiffure en salon, la densité moyenne est de **101 salons pour 100 000 habitants**. En tête on retrouve Paris (167) et les Alpes –Maritimes (146).

DENSITÉ MOYENNE D'ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE

164
ÉTABLISSEMENTS
(POUR 100 000 HABITANTS)



Stable par rapport à 2024

DÉPARTEMENT AVEC LA PLUS HAUTE DENSITÉ D'ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE

257
ÉTABLISSEMENTS EN
ALPES-MARITIMES
(POUR 100 000 HABITANTS)



En hausse par rapport à 2024 (254)

DÉPARTEMENT AVEC LA PLUS FAIBLE DENSITÉ D'ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE

110
ÉTABLISSEMENTS EN
HAUTS-DE-SEINE
(POUR 100 000 HABITANTS)



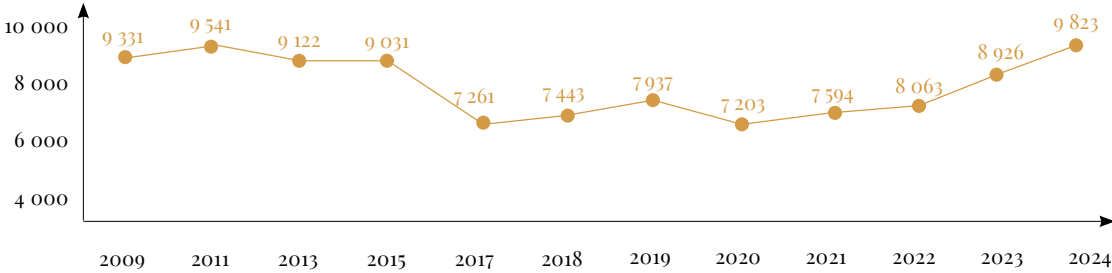
En hausse par rapport à 2024 (109)

LES CRÉATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISES

EN 2024, ON DÉNOMBRE 9 820 NOUVELLES IMMATRICULATIONS - FIGURE 8

Après l'envol du nombre des immatriculations depuis 2009 (dû à l'arrivée du régime de l'auto-entreprenariat), le secteur a maintenu un niveau d'immatriculations élevé supérieur à 9 000 jusqu'en 2015. La baisse des immatriculations est amorcée depuis 2016, mais leur nombre est reparti à la hausse en 2018 et en 2019.

Les immatriculations sont en baisse en 2020, certainement un impact de la crise sanitaire car elles sont de nouveau en hausse depuis 2021. En 2024, elles dépassent même le niveau de 2015 (+10% entre 2023 et 2024). S'agissant du taux de création (nombre de nouvelles immatriculations par rapport au nombre total d'établissements), il est de 8,8% et est stable par rapport à l'année précédente.



RÉGIONS QUI ONT ENREGISTRÉ LA PLUS FORTE HAUSSE DE CRÉATIONS

BRETAGNE

+19%

Auvergne-Rhône-Alpes

+18%

OCCITANIE

+17%

RÉGIONS QUI COMPTABILISENT LA PLUS FORTE BAISSÉ DE CRÉATIONS

NORMANDIE

-4%

NOUVELLE-AQUITAINE

-1%

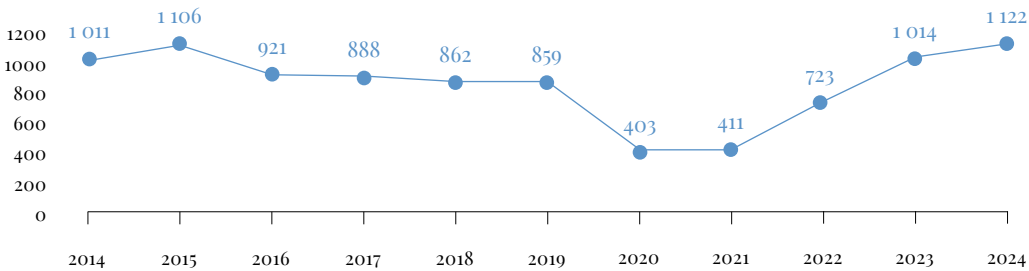
LES DÉFAILLANCES

EVOLUTION DES DÉFAILLANCES – FIGURE 10

Source : Altare. Remarque : Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire.

En 2024, on comptabilise 1 122 défaillances d'entreprises de coiffure. Le nombre de défaillances est en augmentation de 10% entre 2024 et 2023. Ce chiffre dépasse le nombre de défaillances de 2015 (1 106), qui correspond à l'année où il y avait le plus de défaillances lors de la dernière décennie. Cependant

il faut relativiser ce chiffre qui est une valeur brute. Il faut rapprocher le nombre de défaillances au nombre d'établissements du secteur (le taux de défaillance). Le taux de défaillance était de 1,21% en 2015, de 0,92% en 2023. Il se situe à 1% en 2024, à un niveau inférieur à celui de 2015.

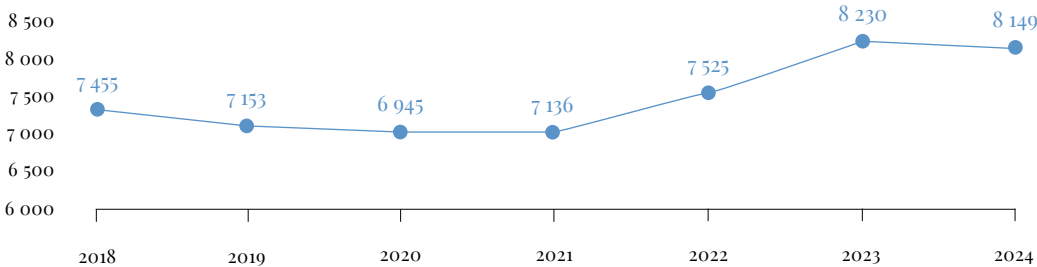


LES FERMETURES D'ÉTABLISSEMENTS

EVOLUTION DES FERMETURES D'ETABLISSEMENTS – FIGURE 11

Source : INSEE / FICHIER SIRENE 01/09/2025

En 2024, on comptabilise 8 149 fermetures d'établissements. Ce nombre est en légère baisse (-1%) par rapport à l'année précédente. 39% des établissements fermés en 2024 ont entre 1 et 5 années d'ancienneté, 1/3 ont été créés il y a 10 ans ou plus. Le taux de fermeture est de 7,3% en 2024. Il est stable par rapport à 2023 mais il était de 6,8% en 2022 et de 7,6% en 2018.

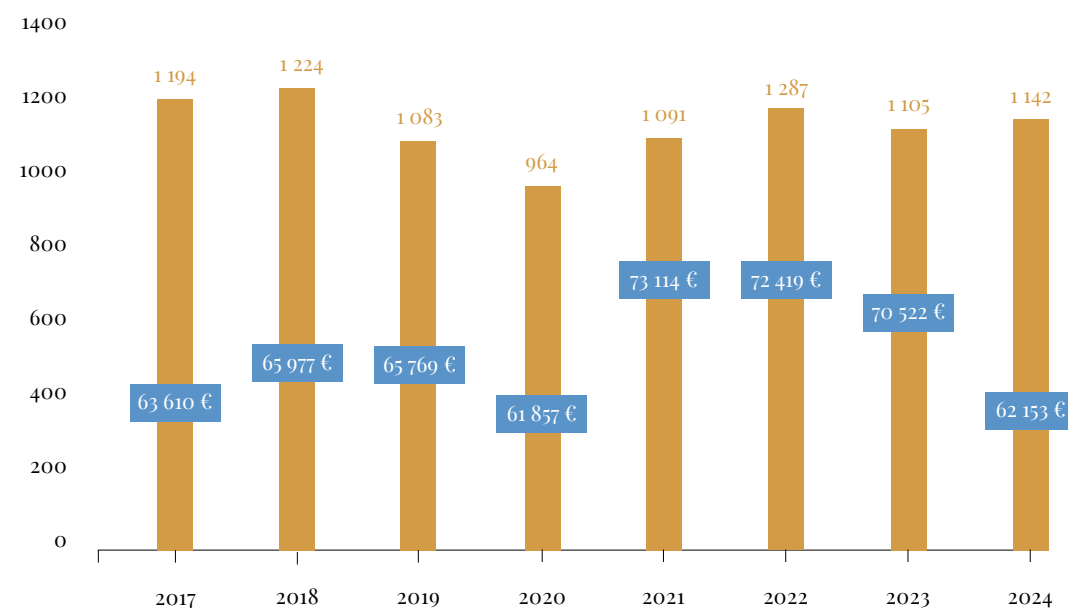


VENTES ET CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

EN 2024, ON DENOMBRE 1142 REPRISES
DE FONDS DE SALON DE COIFFURE
POUR UN MONTANT MOYEN DE 62 153 € - FIGURE 12

Source : Altares

En moyenne sur ces huit dernières années, 1 135 cessions d'entreprises sont dénombrées avec un prix moyen de 62 640 €. Après une baisse en 2020, qui peut être liée à la crise sanitaire, le nombre de reprises augmente de nouveau en 2021 et 2022 (+21% entre 2022 et 2021) et dépasse le niveau de 2018. En 2024, nous constatons une augmentation du nombre de reprises de fonds de salon par rapport à 2023 (+3 %) mais nous constatons une baisse de la prix de vente moyen du fonds de commerce (-11 %).



LES ACTIFS DU SECTEUR

LES ACTIFS DU SECTEUR

Typologie et répartition des actifs

La mutation de l'emploi se poursuit dans le secteur : le nombre d'actifs (figure 13) est de nouveau en hausse en 2021 et se stabilise en 2022. Le nombre d'actifs dans le secteur de la coiffure est en baisse en 2023 (177 964 actifs apprenti et élèves inclus). Depuis 2013, le secteur connaît une baisse de 5,5% de ses actifs, et connaît une baisse de 1% par rapport à l'année précédente.

Les effectifs d'apprentis sont comptabilisés au sein des effectifs salariés par l'URSSAF.

En 2024, le nombre d'emplois salariés (dont apprentis) est en baisse par rapport à l'année précédente (I.6.2). En 2023, nous constatons que le secteur perdait 970 travailleurs non-salariés non micro- entrepreneurs (ME) (I.6.3), alors que l'on constatait à nouveau une progression de 1840 ME. Le transfert du salariat vers le micro-entrepreneariat se poursuit et le statut de micro-entreprise progresse au détriment de l'entreprise individuelle classique (I.6.4).

Zoom sur les effectifs salariés dont alternants du secteur (Figures 14 à 15)

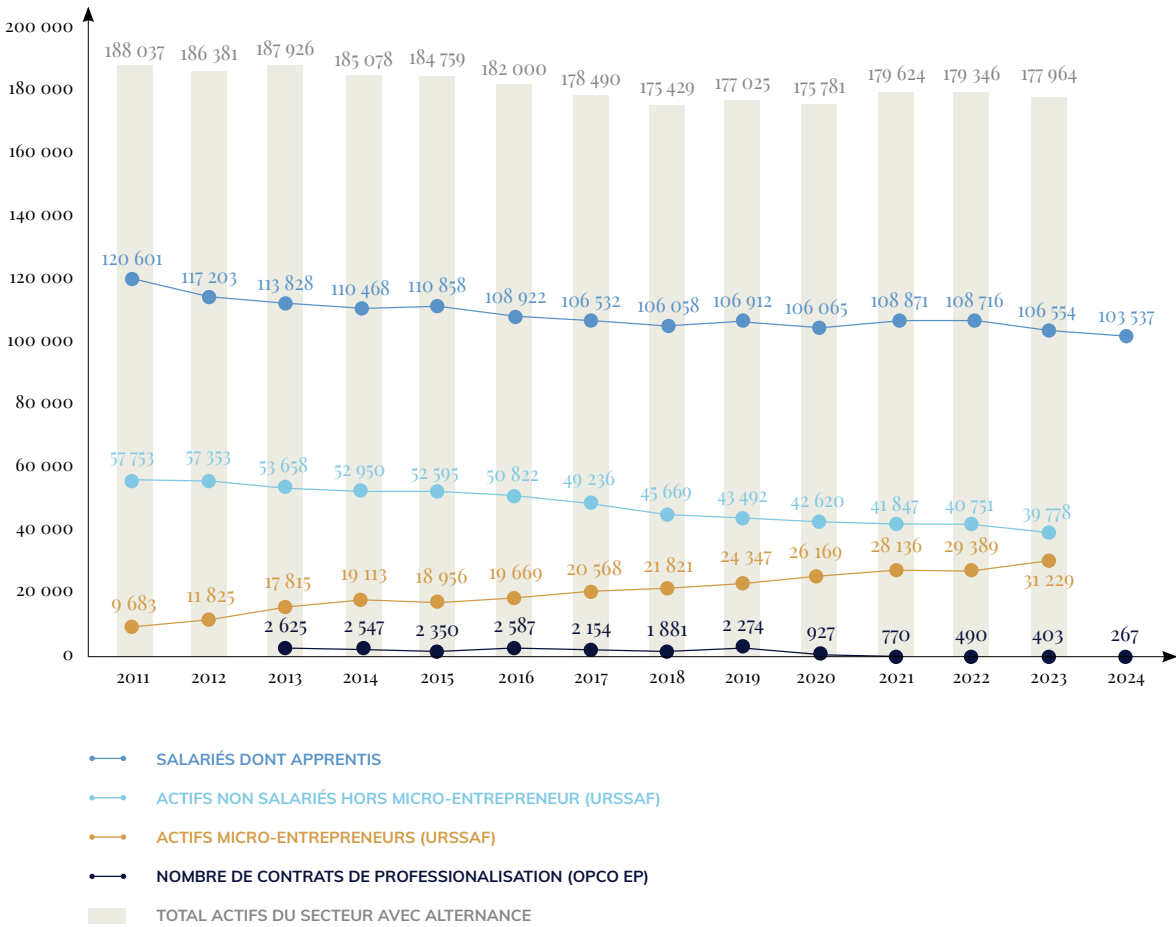
Le nombre d'établissements employeurs (figure 15) est de 37 290 en 2024. Ce nombre est en baisse de 1% par rapport à 2023, il est en chute de de 2 610 unités sur la période 2014-2024, avec un effectif moyen par établissement de 2,78 sur la période. Le poids de l'alternance dans l'emploi est conséquent, il représente 22% des salariés.

L'effectif salarié prend dorénavant en compte les effectifs d'apprentis. L'effectif annuel en 2024 est de 103 537 salariés et apprentis (figure 14), un nombre qui atteint son plus bas niveau depuis plus de 10 ans. Sur la dernière décennie (2014-2024), le secteur a perdu 6 930 salariés représentant une baisse de 6,3%.

LES ACTIFS DU SECTEUR

FIGURE 13

SOURCES : ACOSS/URSSAF, actifs en fin d'année. OPCO EP, contrats de professionnalisation.

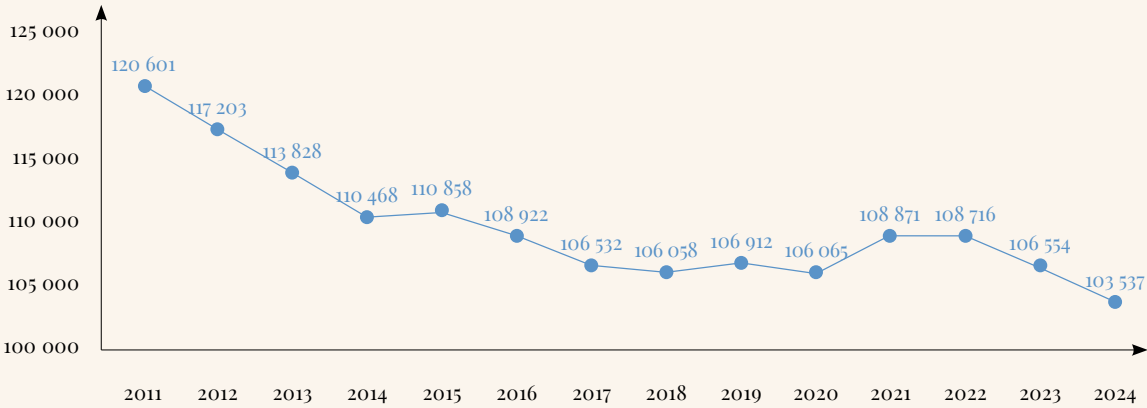


Attention, les apprentis sont maintenant inclus dans le dénombrement des effectifs salariés par l'URSSAF.
* Les données 2023 des actifs non-salariés ne sont pas disponibles à la date de la publication de cette brochure.

LES ACTIFS DU SECTEUR

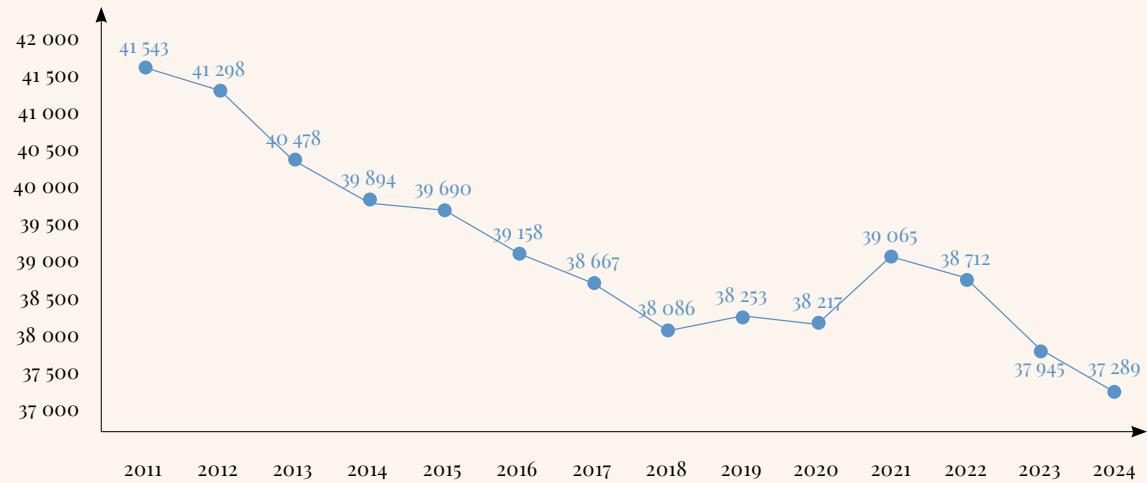
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS - FIGURE 14

(DONT APPRENTIS)
SOURCE : ACOSS/URSSAF, EMPLOIS SALARIÉS DONT APPRENTIS, EN FIN D'ANNÉE.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS - FIGURE 15

(DONT APPRENTIS)
SOURCE : ACOSS/URSSAF



LE MARCHE DE L'EMPLOI

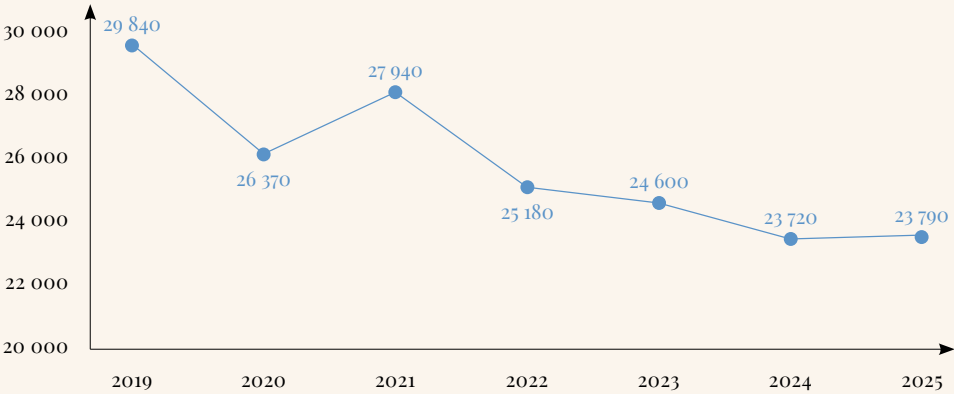
DÉBUT 2025 ON COMPTABILISE 23 800 DEMANDEUR D'EMPLOI ET 8360 OFFRES D'EMPLOI

SOURCE : FRANCE TRAVAIL, DONNÉES BRUTES EN DÉBUT D'ANNÉE

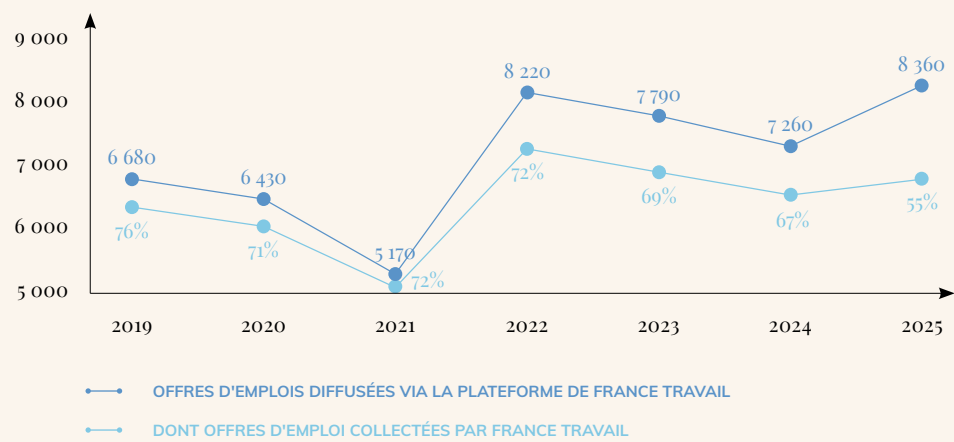
Le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse ces dernières années, il a baissé de 27% par rapport à 2015 et est stable par rapport à l'année précédente.

Après une baisse en 2020 et 2021 (en contexte de crise sanitaire), les offres d'emploi ont fortement augmenté en 2022 avant de diminuer de 5% au premier trimestre 2023. Au 1er trimestre 2025, le nombre d'offres d'emploi est de nouveau en forte hausse (+15% par rapport au 1er trimestre 2024). De moins en moins d'offres sont collectées directement par France Travail. Près de la moitié des offres sont maintenant publiées par des sites partenaires.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI - FIGURE 17



NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOIS - FIGURE 18



LA FORMATION

L'APPRENTISSAGE, VOIE ROYALE POUR LA PROFESSION

2^{ème} secteur de l'artisanat formant des apprentis, la coiffure a perdu 3,5% de ses effectifs en formation depuis 2007/08. Cette baisse amorcée à la rentrée scolaire 2007/08 s'est considérablement accélérée sur les rentrées scolaires de 2012 à 2014. Le nombre d'apprentis s'est stabilisé et augmente de nouveau en 2020-2021.

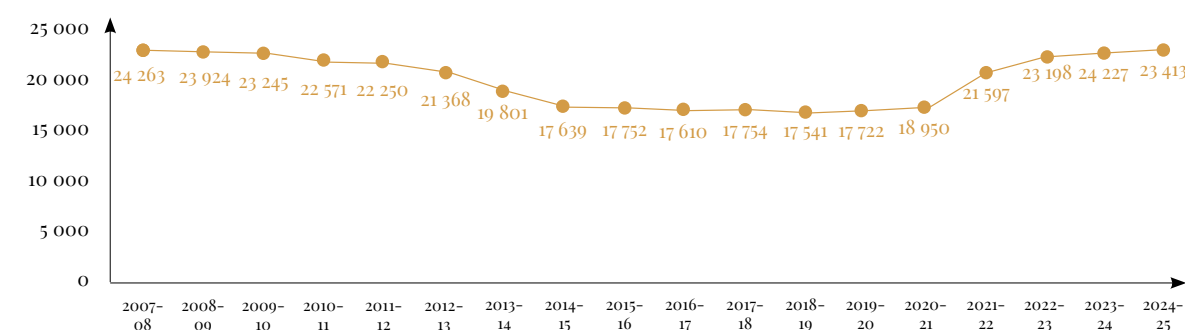
Cette hausse se poursuit jusqu'à la rentrée 2023-24 et retrouve son niveau de 2009-10.

Pour la première fois depuis la rentrée 2018-19 le nombre d'apprentis est en baisse par rapport à l'année précédente (-3,35 % en 2024-25 par rapport à la rentrée 2023-24).

En 2024 il y avait donc **23 413 apprentis** dans le secteur de la coiffure.

Cela représente 22 % du nombre de salariés. Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente.

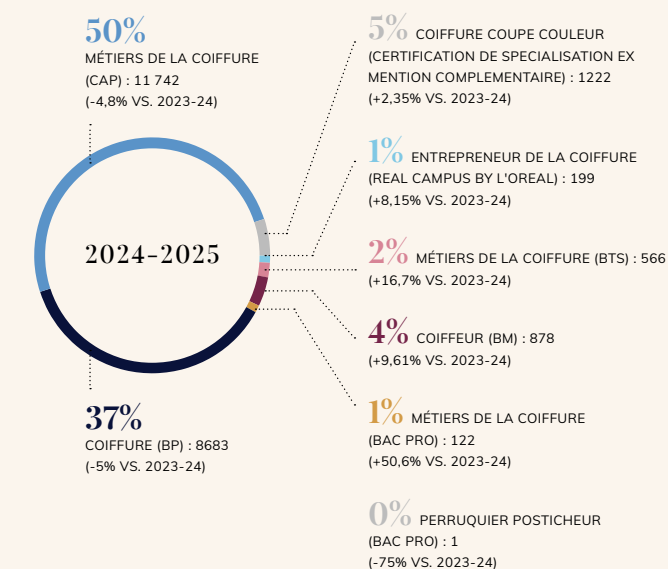
NOMBRE D'APPRENTIS FORMÉS - FIGURE 19



ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR CURSUS (ANNÉE SCOLAIRE 2024/25)

FIGURE 20

Les deux formations qui comptent le plus d'apprentis dans le secteur de la coiffure sont le BP coiffure et le CAP Métiers de la coiffure qui à elles deux regroupent 55% des apprentis du secteur de la coiffure. Cependant ces deux formations enregistrent une diminution de leur effectif à la rentrée 2024-25 par rapport à l'année précédente (-5% pour les apprentis du BP et -4,8 % pour les apprentis du CAP). Les effectifs du Bac pro métiers de la coiffure sont en hausse de 50 % par rapport à la rentrée de l'année 2023-24, enregistrant la plus forte progression. Les effectifs du BTS métiers de la coiffure (+16%), du BM Coiffeur (+9,6%), de la formation entrepreneur de la coiffure Real Campus By L'Oreal (+8 %) sont toutes en hausse à la rentrée 2024-25 par rapport à l'année précédente.



LA FORMATION

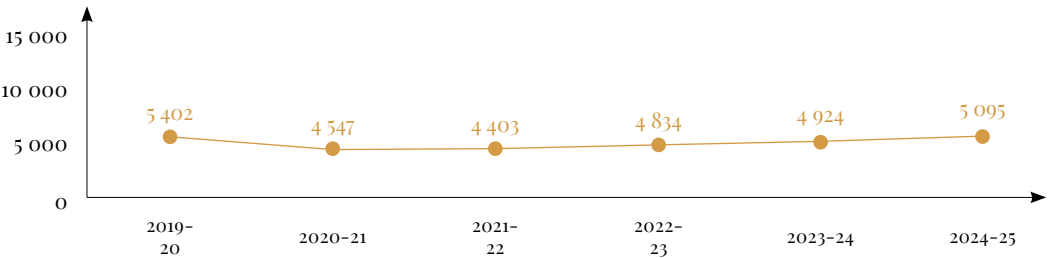
LA FORMATION PAR LA VOIE SCOLAIRE : STABILITE DES EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2024

DEPP & Doc, Portail de la statistique sur l'éducation et la formation

Au niveau de la formation par la voie scolaire, la coiffure a perdu plus de 50% de ses effectifs en formation depuis plus de 10 ans. Elle a perdu 9% de ses effectifs ces dernières années. Pour la première fois, un regain d'inscription a eu lieu à la rentrée 2022-23, avec 10% d'effectifs supplémentaires. En 2024, les effectifs poursuivent leur progression avec

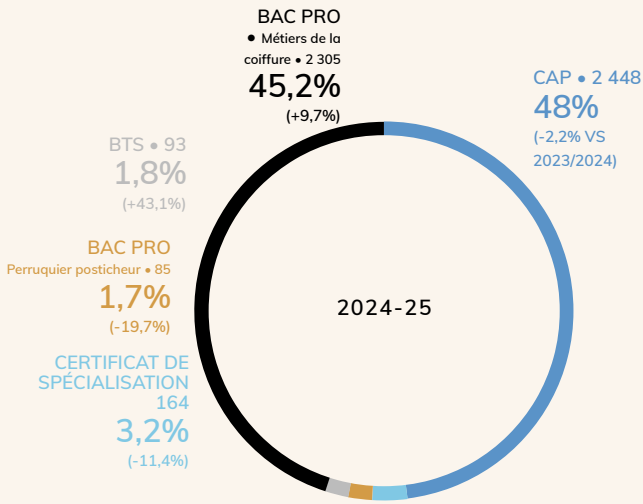
une hausse de 3% par rapport à l'année précédente (figure 18). Cependant, cette hausse n'est pas répercutée dans l'ensemble des diplômés. Le nombre d'élèves inscrits en CAP est en baisse (-2%), tout comme le certificat de spécialisation (-11%) – anciennement Mention complémentaire.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS FORMÉS PAR VOIE SCOLAIRE - FIGURE 21



ZOOM SUR LA RÉPARTITION
DES ÉLÈVES PAR CURSUS (ANNÉE
SCOLAIRE 2023-24) - FIGURE 22

Les effectifs sont en hausse au sein du Bac Pro Métiers de la coiffure qui poursuit son développement (+10%). Même si les effectifs sont moins élevés, le BTS Métiers de la coiffure connaît également une augmentation de son nombre d'élèves (+43%), tout comme le Bac Pro Perruquier Posticheur (+20%). La part d'élèves inscrits en CAP diminue et celle du Bac Pro métiers de la coiffure est en hausse : 48% des élèves se préparant au métier de coiffeur préparent un CAP (51% l'an dernier), 45% le Bac Pro Métiers de la coiffure (contre 43% à la rentrée précédente).





24 rue Erlanger
75016 Paris
01 42 61 53 24
contact@unec.fr



www.unec.fr

